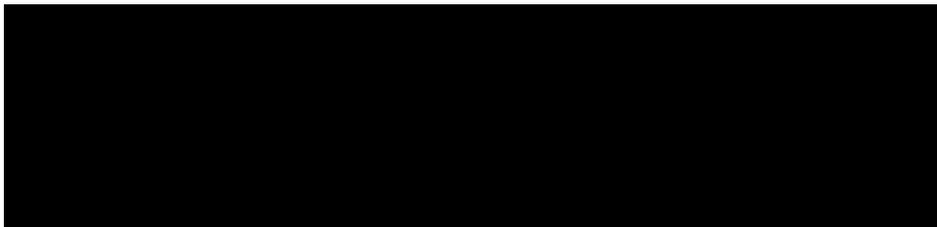


Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 11 septembre 2020



OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2020-35

[Redacted name],

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents du 12 août dernier. Vous trouverez ci-joint les documents détenus par l'Institut national de santé publique du Québec relatifs au premier point de votre demande, soit :

« [1] Politique, directive ou autre type de document qui serait émis par vos organisation sur la politique d'exemptions pour étudiant/parent, afin obtenir une exemption médicale pour l'école à distance. »

Veillez noter que le document « Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID-19 dans les services de garde et dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire » remplace les documents « Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID-19 en service de garde (préscolaire) » et « Guide pour la gestion des cas et des contacts de COVID-19 en milieu scolaire : maternelle à 6e année ».

En lien avec les points 3 à 6 de votre demande, des membres de l'Institut ont collaboré aux orientations du directeur national de santé publique au sujet du retour sécuritaire des enfants présentant des maladies chroniques en milieu scolaire primaire et en milieu de garde au Québec, en période de COVID-19. Puisque ce document relève plutôt de la compétence du ministère de la Santé et des Services sociaux, nous vous référons, conformément à l'article 48 de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, à son responsable de l'accès aux documents. Voici ses coordonnées :

...2

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Daniel Desharnais, sous-ministre adjoint

Direction générale de la coordination réseau et ministérielle et des affaires institutionnelles

Édifce Catherine-De Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 4^e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-8864

Télécopieur : 418 266-7024

Courriel : Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

L'Institut ne détient aucun document visé par les autres points de votre demande, soit les points 2 et 7 à 11.

Par ailleurs, vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]

Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2020-7560